

Rollier d'Europe

Coracias garrulus

Ordre: Coraciiformes / Famille: Coraciidés

Taille 31 cm / Envergure 66 à 73 cm / coloration
bleu turquoise sur le dessous du corps
et sur la tête / Manteau brun roux /
Rémiges primaires noires



Vol direct /
Battements d'ailes rapides



Cri d'alarme et de contact composés de
croassements rauques,
râpeux et nasillards « rak-ac »



Milieus non homogènes et ensoleillés /
Secteurs ouverts avec des postes d'affût



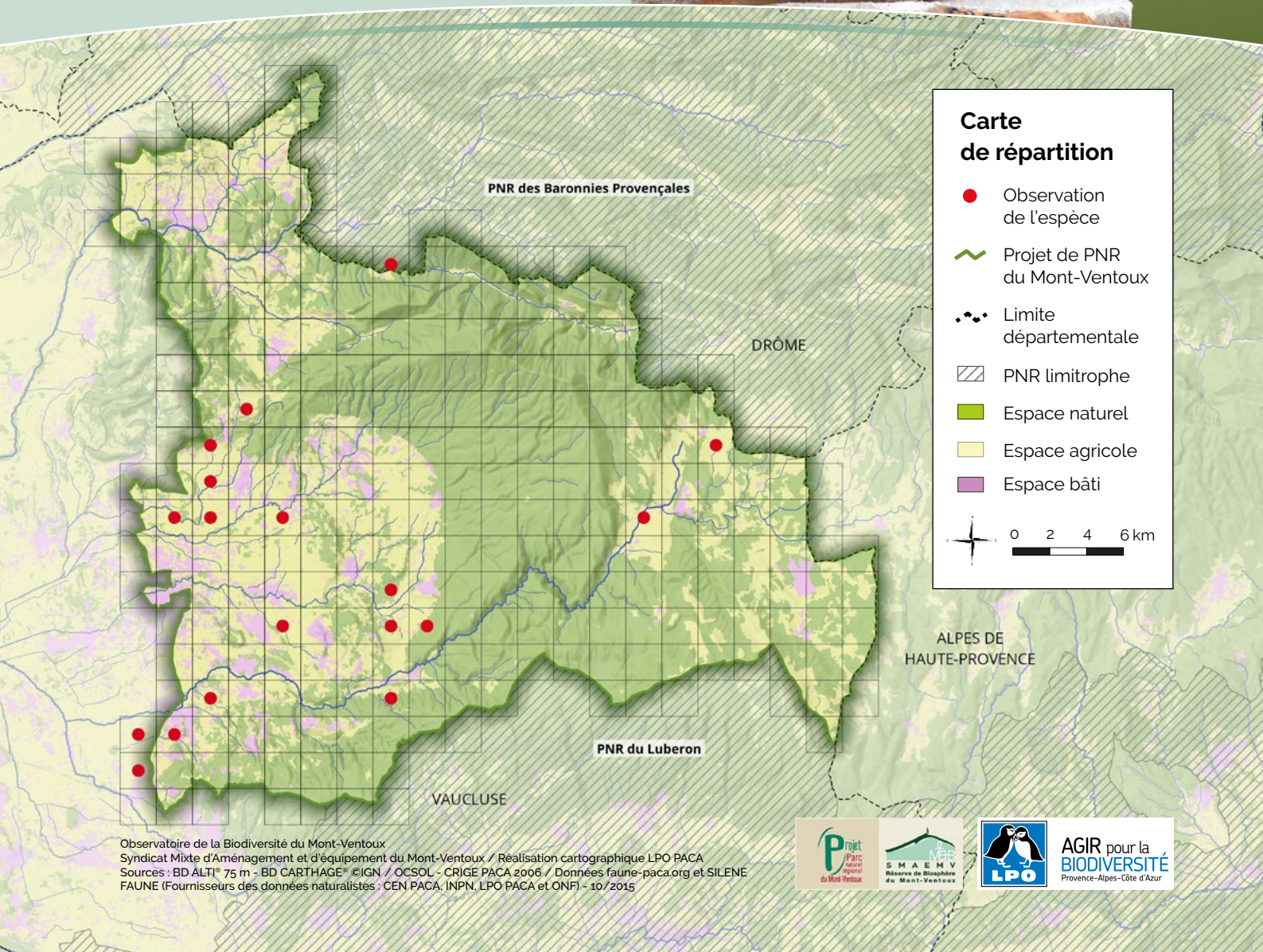
Alimentation composée d'insectes,
d'arthropodes, d'amphibiens
et de mammifères



Espèce migratrice et nicheuse
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Rollier d'Europe © André Siron





— IDENTIFICATION —



Le manteau est brun roux

© Aurélien AUDEVARD

► Éléments d'identification :

Le plumage du Rollier d'Europe est caractéristique avec sa coloration bleu turquoise sur le dessous du corps et sur la tête, contrastant avec le manteau brun roux. Les rémiges primaires sont quant à elles noires. Les deux sexes sont semblables, ne laissant apparaître aucun dimorphisme sexuel. Les jeunes individus possèdent un plumage plus terne et délavé avec la présence de stries sur la poitrine. La taille et la morphologie des adultes sont similaires à la silhouette du Choucas des tours *Coloeus monedula*, soit environ 31 cm de longueur, 55 cm d'envergure pour un poids compris entre 120 et 160 g.

► Confusions possibles :

Aucune

► Chant et manifestations sonores :

Les cris d'alarme et de contact sont des croassements rauques, râpeux et nasillards « rak-ac », émis brièvement ou en série.



— BIOLOGIE —

► Habitats de l'espèce :

L'espèce affectionne des milieux non homogènes et ensoleillés afin de répondre à ses besoins écologiques, qui sont la présence de cavités indispensables pour sa nidification et celle également de secteurs ouverts avec des postes d'affût, favorables à ses activités de chasse. Ainsi, l'habitat de l'espèce doit contenir des éléments boisés (lisières de bois, ripisylves, bosquets, arbres isolés) à proximité directe de zones dégagées telles que les prairies, steppes, friches, cultures et zones humides.

► Comportements :

Il s'agit d'une espèce migratrice « stricte » dont les premiers individus sont observés à partir de la mi-avril, souvent isolés ou en groupe restreint. La grande majorité des individus arrivent courant mai. Les oiseaux prospectent une série de cavités durant leurs haltes migratoires, ce qui peut être considéré comme un comportement stimulant en vue de leur reproduction. Le Rollier d'Europe chasse à l'affût depuis un perchoir (branche, fil électrique, piquet) à partir duquel il entreprend un vol en piqué, pour capturer ses proies. Des rassemblements pré-migratoires de Rollier ont lieu après la période de reproduction. D'après les observations, il semblerait que les départs vers leurs quartiers d'hivernage soient progressifs et débuteraient à partir de début août jusqu'à la mi-septembre. La longévité maximale connue pour cette espèce est de 9 ans.

► Régime alimentaire :

La proportion des différents aliments consommés par le Rollier d'Europe est dépendante de l'habitat fréquenté. Dans les prairies sèches, les oiseaux consomment essentiellement des insectes et arthropodes de grande taille. Dans les phragmitaies et les prés salés, le régime du Rollier d'Europe est plus varié et comprend des amphibiens, des arthropodes et des mammifères.

► Reproduction :

La reproduction débute à partir de mi-mai jusqu'à la fin juin pour les couples plus tardifs ou pour les pontes de remplacement. La majorité des pontes ont lieu dans la première semaine de juin. Le nid est une simple cavité de grande taille sans apport de matériaux. L'espèce s'accommode parfaitement de nichoirs. En moyenne, ce sont 3 à 4 œufs qui sont pondus entre 36 à 48



Le dessous du corps et le dessus de la tête sont bleu turquoise

© André SIMON



© MARTIN STEENHAUT

heures d'intervalle. Les nichées peuvent parfois atteindre 7 œufs. L'incubation dure 17 à 20 jours et les éclosions sont décalées dans le temps, jusqu'à une semaine d'écart entre celles du premier et du dernier œuf. L'envol des jeunes s'effectue après un minimum de 20 jours d'élevage, pouvant être prolongé dans certains cas jusqu'à 28 jours. Le succès de reproduction est de 73 % en moyenne, mais celui-ci varie en fonction des conditions météorologiques et de la qualité des milieux, le plus fort taux d'échec étant observé dans les zones d'agriculture intensive. Après leur envol, les jeunes restent dépendants des adultes pour leur nutrition.

— AIRE DE RÉPARTITION —



► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

En période de nidification, l'espèce occupe l'Europe méridionale et orientale, le Proche-Orient et le Maghreb. Il est également présent à l'ouest de l'Asie. Ses quartiers d'hivernage sont localisés en grande majorité dans la moitié sud de l'Afrique. En France, l'espèce est connue en Corse et sur la frange littorale méditerranéenne reliant les Pyrénées Orientales au Var. Le Rollier d'Europe remonte, de manière diffuse, jusqu'au haut delta du Rhône (sud Drôme). À l'échelle régionale, l'espèce est bien implantée dans les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse. Elle est également présente au sud des Alpes-de-Haute-Provence, au niveau du plateau de Valensole, de la moyenne Durance et au sud des basses-terres de Forcalquier. La majorité des observations de l'espèce ont lieu entre le niveau de la mer et 400 mètres d'altitude ; on peut néanmoins la retrouver jusqu'à 1 000 mètres d'altitude.



© Martin STEENHAUT

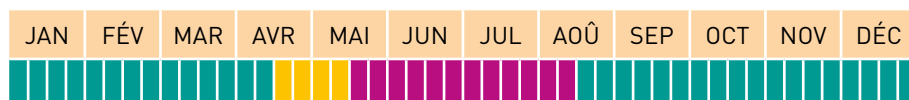
— CONNAISSANCES —



► Statut biologique :

Migrateur et reproducteur.

► Phénologie :



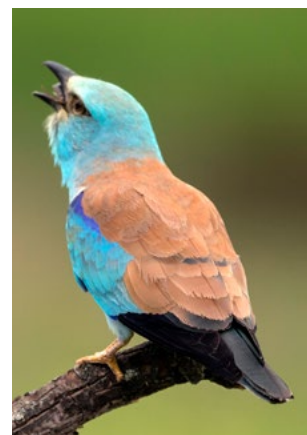
- Chant territorial, cantonnement et accouplement
- Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes
- Mouvement de migration et Hivernage

► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

En région PACA, le Rollier d'Europe semble avoir été signalé en dehors de la Camargue qu'après 1936 et jusqu'au milieu des années 1990, il était donné nicheur occasionnel en Vaucluse. Mais depuis une quinzaine d'années environ, cette espèce connaît une réelle dynamique de colonisation dans ce département. Il niche maintenant de façon régulière dans plusieurs secteurs agricoles de l'arc comtadin.



© André SIMON

► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Pas de suivi spécifique dans le Ventoux.



CONSERVATION

► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

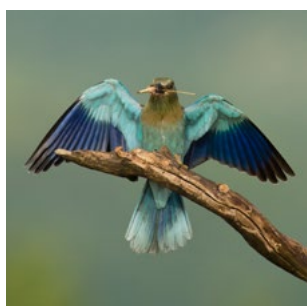
Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	Annexe 1	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 2	France	Quasi menacée	NT
Convention de Bonn	Annexe 2	Région	Quasi menacée	NT
Convention de Washington	-	Sources : UICN, liste rouge (LR)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s) en PACA				
Espèce déterminante ZNIEFF ; Espèce SCAP.				

► Facteurs de régression :

Les menaces pesant sur l'espèce ont été étudiées et classifiées par ordre d'importance. Le premier facteur néfaste pour le Rollier d'Europe est la raréfaction des sites de nidification (disponibilité en cavités) suite à la suppression des haies, des ripisylves et des vieux arbres. La destruction et la dégradation des habitats pour l'alimentation sont considérées comme la deuxième cause impactant le plus cette espèce. Enfin, l'utilisation de pesticides a pour effets de diminuer les ressources trophiques et d'augmenter la mortalité juvénile. Le trafic routier à proximité des sites de nidification présente également une menace pour la survie des jeunes oiseaux après l'envol. Tous ces éléments sont en partie liés à la disparition des agrosystèmes traditionnels, à l'uniformisation des milieux et à la déprise agricole.

► Mesures de conservation :

L'une des mesures conservatoires les plus simples à mettre œuvre consiste en l'installation de nichoirs pour pallier au manque de cavités de reproduction, qui est un facteur limitant pour la reproduction de l'espèce. Cette action doit néanmoins s'accompagner de mesures favorables au maintien et à l'augmentation des cavités naturelles en vue d'une conservation à long terme. En ce qui concerne les mesures favorables aux habitats de prédilection du Rollier, il convient de maintenir et de restaurer des haies et des ripisylves. Ces mesures doivent être couplées au maintien des espaces ouverts par la mise en place de pratiques agricoles raisonnées et extensives. La suppression ou la diminution de l'usage des pesticides est également conseillée afin de conserver des ressources alimentaires suffisantes pour l'espèce. L'ensemble de ces mesures de conservation nécessite l'implication des acteurs locaux.



© Martin STEENHAUT



Bibliographie

AVILÉS J.M., & PAREJO D., (2004). *Farming practices and Roller Coracias garrulus conservation in south-west Spain*. Bird Conservation International 14: 173-181.

AVILÉS J.M., & SÁNCHEZ A., (2000). *Avian responses to nest-box installation in steppes of the south-west of the Iberian Peninsula (Extremadura)*. Avocetta 24: 51-54.

AVILÉS J.M., & SÁNCHEZ J.M., (2000). *Incubation period and weather conditions in a Roller Coracias garrulus population from south-west Iberian peninsula*. Alauda 68: 67-68.

AVILÉS J.M., SÁNCHEZ J.M., SÁNCHEZ A. & PAREJO, D. (1999). *Breeding biology of the Roller Coracias garrulus in farming areas of the southwest Iberian Peninsula*. Bird Study 46: 217-223.

CHRISTOF A. (1991). *Le Rollier d'Europe*. Editions du Point Vétérinaire. 192 p.

JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012). *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 3) : de l'Oie des moissons au Venturon montagnard*. La documentation française, Paris. 383 p.

LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCH B., FLITTI A. & DHERMAIN F. (2006). *Oiseaux remarquables de Provence. Ecologie, statut et conservation*. LPO PACA, CEEP, DIREN PACA, région PACA. Delachaux et Niestlé, Paris, 322p.

MAYAUD N., (1985). *La migration des populations occidentales du Rollier d'Europe Coracias garrulus*. Alauda 53: 29-33.

VINCENT-MARTIN N. (2008). *Rollier d'Europe Coracias garrulus* In FLITTI, A., KABOUCHE, B., Kayser, Y. & OLIOSO, G. *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544p.



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74
✉ accueil@smaemv.fr
🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Alexis RENAUX

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien GARCIA

Réalisation LPO PACA, 2015